

ETAT D'ASSIETTE 2023 - FORET COMMUNALE DE AVENSAN
PROPOSITION DU PROGRAMME D'ASSIETTE DES COUPES DE L'ANNEE 2023

I - Proposition d'assiette des coupes à inscrire en 2023**1-1-REPORT 2022 Coupes reportées d'années antérieures et à inscrire en 2023**

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	observations

1-2- CAS CLASSIQUE Coupes prévues à l'état d'assiette 2023 de l'aménagement et à inscrire en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire
CHM	AMEL	34 e	1,98	1,98	15	30	
CHM	AMEL	27 f	0,98	0,98	10	10	
P.M	E4	34 c	5,06	5,06	25	127	
P.M	E4	4	10,33	10,33	35	362	
P.M	E4	5	7,33	7,33	40	293	
P.M	RA	14 a	7,72	7,72	100	772	

1-3-RATTRAPAGE Coupes prévues à une année postérieure à 2023 sur l'aménagement et à anticiper en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire

*année de prévision sur l'aménagement

1-4- PB AMENAGEMENT Coupes non prévues sur l'aménagement et à inscrire en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire

II - Proposition d'ajournement ou de suppression de coupes prévues en 2023 à l'aménagement**2-1- Ajournement de coupe**

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Motif du report ARGUMENTATION OBLIGATOIRE
P.M	E2	14 b	4,99	0	0	90	Diamètre et hauteur trop faible attendre 2026
P.M	E2	37 b	1,68	0	0	30	incendie 2021
P.M	E3	22 b	7,27	0	0	218	Diamètre et hauteur trop faible attendre E4 2030

2-2- Suppression de coupe

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Motif de la suppression ARGUMENTATION OBLIGATOIRE

Etabli le 26/09/2022

Le Technicien Forestier Territorial de I.O.N.F.
VIENNET Laurent


ETAT D'ASSIETTE 2023 - FORET COMMUNALE DE AVENSAN
PROPOSITION DU PROGRAMME D'ASSIETTE DES COUPES DE L'ANNEE 2023

I - Proposition d'assiette des coupes à inscrire en 2023

1-1-REPORT 2022 Coupes reportées d'années antérieures et à inscrire en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	observations
PM	RA	34b	15,73ha	3,5 ha	110m3/ha	385m3	Partie de parcelle oubliée sur EA 2022

1-2- CAS CLASSIQUE Coupes prévues à l'état d'assiette 2023 de l'aménagement et à inscrire en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire

1-3-RATTRAPAGE Coupes prévues à une année postérieure à 2023 sur l'aménagement et à anticiper en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire

*année de prévision sur l'aménagement

1-4- PB AMENAGEMENT Coupes non prévues sur l'aménagement et à inscrire en 2023

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Observations et justification obligatoire

II - Proposition d'ajournement ou de suppression de coupes prévues en 2023 à l'aménagement

2-1- Ajournement de coupe

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Motif du report ARGUMENTATION OBLIGATOIRE

2-2- Suppression de coupe

Essence	Nature de coupe	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface à parcourir en coupe	VPR/ha	Volume total estimé	Motif de la suppression ARGUMENTATION OBLIGATOIRE

Etabli le 30/03/2023

Le Technicien Forestier Territorial de l'O.N.F.
 VIENNET Laurent